

Bilan 2015 de l'activité TROD communautaire en Auvergne-Rhône-Alpes

✦ **Près de 6600 personnes ont découvert leur séropositivité VIH en France en 2014.**

Plus d'une fois sur quatre (27%) le dépistage était motivé par la présence de signes cliniques liés au VIH avec une défense immunitaire basse (médiane 200 CD4/mm³)¹. Un dépistage précoce a un intérêt tant individuel que collectif. Pour les individus la possibilité de prise en charge précoce entraîne une diminution de la morbi-mortalité liée à cette maladie. Pour la collectivité cela permet une diminution de la transmission du VIH.

L'offre de dépistage s'est enrichie depuis 2010 avec le dépistage "classique" de 4^{ème} génération prescrit par les médecins traitants, ou réalisé dans les Cegidd, les TROD VIH 1 et 2 qui peuvent être réalisés par des non professionnels de santé communautaire² et les autotests disponibles en pharmacie.

✦ **Le test rapide d'orientation diagnostique de l'infection (TROD) VIH 1 et 2,** communément appelé test de dépistage rapide, est un test réalisé par une piqûre au bout du doigt.



Il est conçu pour donner un résultat en quelques minutes généralement lorsqu'il est pratiqué auprès du patient. Le TROD ne concurrence pas le dépistage « classique ». Il se veut complémentaire, voué à garantir une plus grande diversification de l'offre de dépistage **avec un usage « hors les murs », en direction des populations les plus concernées par l'épidémie de VIH/SIDA et/ou les plus éloignées du système de soins.**

✦ **L'arrêté du 9 novembre 2010** fixant les conditions de réalisation des tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) de l'infection à virus de l'immunodéficience humaine, prévoit que les structures associatives impliquées en matière de prévention sanitaire demandent une habilitation auprès de l'ARS afin que leurs salariés ou bénévoles puissent pratiquer ces tests.

¹ Point épidémiologique – Découverte de séropositivité VIH et de sida en 2014 – InVS – 01/04/2016

² Arrêté du 9 novembre 2010 fixant les conditions de réalisation des tests rapides d'orientation diagnostique de l'infection à virus de l'immunodéficience humaine (VIH 1 et 2)

☞ **10 associations communautaires sont habilitées à ce jour en Auvergne-Rhône-Alpes :**
L'association Virage santé a été habilitée une deuxième fois le 16 mars 2015 après une première habilitation de 3 ans.

Le tableau suivant présente les 10 associations habilitées pour réaliser des TROD VIH 1 et 2 dans la région, la (les) population(s) ciblée(s) et le(s) territoire(s) concerné(s) par leur offre.

Nom association	Populations	Territoire
ACTIS	Hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH), Migrants d'origine subsaharienne, Personnes qui se prostituent, Hétérosexuel(les)s multipartenaires.	Loire
ADHEC	Usagers de drogue (UD), Personnes en situation de précarité.	Rhône
AIDES Auvergne	HSH, Migrants, UD, Personnes qui se prostituent, Tout autre public vulnérable.	Ex Région Auvergne
AIDES Rhône-Alpes	HSH, Migrants, UD, Personnes qui se prostituent.	Ex Région Rhône-Alpes.
ALS	Migrants, Hétérosexuel(les)s multipartenaires.	Ex Région Rhône-Alpes.
ARIA	UD, Personnes qui se prostituent, Personnes en situation de précarité.	Rhône.

Centre de soins infirmier de l'Abbé Grégoire	UD	Isère.
Oppelia / Le Thianty	HSH, Hétérosexuel(les)s multipartenaires, UD, Populations les plus isolées du système de soins : travailleurs saisonniers	Haute Savoie.
Planning familial 07	Populations les plus isolées du système de soins : Populations rurales, travailleurs saisonniers	Ardèche.
VIRAGES SANTE	HSH, Hétérosexuel(les)s multipartenaires,	Rhône.

📌 **Bilan 2015 de l'activité de dépistage communautaire par le TROD du VIH 1 & 2 des associations habilitées par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes³.**

5125 TROD ont été réalisés en Auvergne-Rhône-Alpes en 2015. Afin de permettre une comparaison avec l'année précédente, 4326 TROD ont été réalisés sur l'ex région Rhône-Alpes en 2015, contre 3874 en 2014, soit une progression de 11,7%.

	Abbé Grégoire	ADHEC	ALS	ARIA	ACTIS	AIDES Auvergne	AIDES Rhône-Alpes	Oppelia	Planning familial 07	Virages Santé
2014	23	47	36	17	375	777	3160	64	2	150
2015	21	214	97	21	354	799	3210	139	12	258

Nombre de TROD réalisés par associations habilitées en région Auvergne Rhône-Alpes en 2014 puis 2015

³ **Source :** les associations habilitées doivent retourner avant le 31 mars à l'ARS le bilan de leur activité de dépistage à l'aide du TROD VIH 1&2 selon des indicateurs fixés dans la convention d'habilitation.

Un peu plus d'une personne "trodée" sur quatre (27,3 %) n'a jamais réalisé de dépistage VIH au cours de sa vie. Ce pourcentage varie de 89,3 % pour l'association ADHEC (91,5% en 2014) à 4,8 % pour l'association ARIA. Ce pourcentage augmente progressivement depuis 2012. Le TROD en ciblant les populations les plus à risque, et utilisé lors d'action hors les murs est un outil de dépistage pertinent.

1 personne sur 5 a déjà réalisé un dépistage par TROD au cours de sa vie, valeur stable en 2014 comme en 2015. Il serait intéressant d'avoir ce taux par population cible. Le TROD est un outil qui a pour objectif de permettre un dépistage régulier et répété aux populations les plus exposées.

Les TROD ont été réalisés **pour 39,7% (2034) auprès d'HSH.** Ce taux est en constante diminution depuis 2013 : 47,6% en 2014, 51,6% en 2013 (en 2013 données sur les 4 premières associations habilitées en ex Rhône-Alpes). La perte de 8 points entre 2014 et 2015 pourrait trouver une explication dans la prise en compte des données 2015 d'AIDES Auvergne avec un taux de TROD auprès des HSH de 19,9%. Entre 2015 et 2014, sauf pour Actis, ce taux baisse pour toutes les associations habilitées auprès des HSH. La plus forte baisse est de -6,2 points pour Opepia.

Les TROD ont été réalisés **pour 23,9 % (1226) auprès de migrants.** A contrario, ce taux est en constante augmentation depuis 2013 : 20,7% en 2014, 17,5 % en 2013. Cette augmentation entre 2014 et 2015 pourrait être expliquée par la prise en compte des données 2015 d'AIDES Auvergne avec un taux de TROD auprès des migrants de 27%. Entre 2014 et 2015, ce taux augmente pour toutes les associations habilitées auprès des migrants. La plus forte augmentation est de + 33,6 points pour l'ALS.

Les associations les plus récemment habilitées (6 associations sur 10) distinguent dans leur rapport d'activité la population **des personnes en situation de précarité.** En 2015 **6,4% (326)** des TROD ont été réalisés auprès de ce public, contre 2,1% (77) en 2014. Cette augmentation pourrait être expliquée par la prise en compte des données 2015 d'AIDES Auvergne (188 TROD).

En 2015 les TROD VIH 1 et 2 ont été réalisés **pour 2,8% (145) auprès d'usagers de drogues et pour 0,4% auprès de personnes qui se prostituent (18).**

L'évaluation de l'expérimentation de soutien aux activités de dépistage communautaire du VIH par TROD réalisée par le CNAMTS et la DGS en 2014 a souligné que *"l'opportunité du TROD VIH auprès des usagers de drogues injectables est moins évidente du fait d'une épidémie qui semble à ce jour sous contrôle et d'enjeux préoccupants concernant le VHC"*. En Auvergne-Rhône-Alpes peu de structures CAARUD et CSAPA se sont mobilisées pour développer du TROD VIH 1 et 2.

L'évaluation 2014 souligne que cet outil est très pertinent auprès des personnes qui se prostituent et bien accepté par cette population, mais que les actions hors les murs sur les lieux de travail sont jugées inappropriées.

Les TROD auront été réalisés **une fois sur quatre 25,9% (1325) auprès d'un autre public,** ce pourcentage était en 2014 de 26,3% (977).

Ce dernier pourcentage est élevé alors que le dépistage communautaire par TROD est destiné aux populations et aux individus les plus exposés au risque de transmission du VIH. **Pour les deux associations dont le taux avoisine les 50%, une réflexion doit être menée pour cibler et pour proposer ce TROD aux populations à risque.**

Publics	2015	2014	2013
Hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH)	39,7%	47,6%	51,6%
Migrants	23,9%	20,7%	17,5%
Public des personnes en situation de précarité	6,4%	2,0%	Non relevé
Usagers de drogue (UD)	2,8%	2,6%	1,3%
Personnes qui se prostituent	0,4%	0,8%	1,3%
Autre public	25,9%	26,3%	28,3%

% de TROD par publics cibles depuis 2013.

55,7% (2855) ont été réalisés hors les murs

Un des intérêts de l'outil TROD est d'aller au-devant des publics cibles, des publics éloignés du système de soins et de dépistage "classique" par des actions hors les murs. Ce pourcentage est en baisse par rapport aux 63,6 % réalisés en 2014 en ex Rhône-Alpes.

Entre 2014 et 2015, ce taux aura baissé de 11 points pour l'association AIDES_RA (53,6% en 2015 vs 64,4% en 2014) et de 7 points pour l'association OPELLIA (92,8% en 2015 vs 100% en 2014).

Le taux de TROD positif diminue, il est de 0,4 % (20) en 2015 alors qu'il était à 0,9% (33) en 2014. L'InVS a publié à l'occasion du 1^{er} décembre 2015 un article sur le dépistage communautaire par TROD sur la période 2012-2014⁴. Les pourcentages de personnes avec TROD positifs sont en 2013 de 0,86% et en 2014 de 0,90%. Les valeurs en Rhône-Alpes sont en dessous des données nationales avec respectivement 0,74% et 0,85%. Avec en 2015 un taux de 0,4% en Auvergne-Rhône-Alpes les associations devront mener une réflexion sur leur ciblage et l'ARS sur ses critères d'habilitation.

Le pourcentage de TROD positif varie en fonction de la population cible concernée: 0,7% auprès des HSH, 0,4% auprès des migrants, et 0,3% auprès des personnes en situation de précarité. Aucun TROD n'a été trouvé positif auprès de la population "autre public".

⁴ Dépistage communautaire par TROD VIH en France sur une période de 3 ans, 2012-2014, Aminata Sarr et coll., BEH 40-41, 1^{er} décembre 2015

Publics	2015	2014	2013
Hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH)	14 (0,7%)	25 (1,4%)	20 (1,3%)
Migrants	5 (0,4%)	6 (0,8%)	3 (0,6%)
Public des personnes en situation de précarité	1 (0,3%)	0%	Non relevé
Usagers de drogue (UD)	0%	1 (1%)	0%
Personnes qui se prostituent	0%	1 (3,4%)	0%
Autre public	0%	0%	0%
Total	20 (0,4%)	33 (0,9%)	23 (0,7%)

% de TROD positifs par publics cibles depuis 2013.

Le taux de TROD positif pour des actions hors les murs est de 0,5% contre 0,2 pour les actions réalisées dans les locaux de la structure.

↪ 3 associations : AIDES Auvergne, AIDES Rhône-Alpes, et Virage santé bénéficient d'un financement au titre de leur activité de dépistage par TROD VIH 1 et 2 sur le Fonds National de Prévention et d'Education en Information Sanitaire (FNPEIS) suite à un appel à projets national DGS/CNAMTS. L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes a soutenu en 2015 cette activité menée par les autres associations habilitées sur le Fond d'Indemnisation Régionale (FIR). **Le financement de cette activité sera reconduit en 2016.**

↪ **L'évaluation du plan national de lutte contre le VIH-sida et les IST 2010/2014⁵** de février 2016 recommande de renforcer le dépistage communautaire (R11), de le soutenir et de le financer à hauteur de son rapport cout/efficacité. Ses objectifs quand aux populations à atteindre doivent être précisés eu égard aux contextes locaux. **Avec l'arrivée des TROD VHC, une stratégie sur le soutien et sur le financement des TROD VIH 1 et 2 sera à définir avec les corevih et les associations habilitées en Auvergne-Rhône-Alpes pour 2017.**

⁵ <http://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=547>